

# Muḥammad b. Khalaf Wakī<sup>c</sup> (m. 306/918), ou le désamour de Bagdad

MATHIEU TILLIER

Sorbonne Université / Umr 8167 « Orient et Méditerranée »

## Abstract

*Le présent article offre un aperçu de la vie et de l'œuvre d'un historien négligé par l'historiographie contemporaine, Muhammad b. Khalaf al-Ḍabbī, dit Wakī<sup>c</sup> (m. 306/918). Savant et qadi Bagdadien, celui-ci signa plusieurs ouvrages relevant de disciplines diverses, dont un seul nous est parvenu à travers un manuscrit unicum : les Akhbār al-quḍāt, une des plus anciennes sources sur l'histoire de la justice en terre d'Islam. Wakī<sup>c</sup> fit l'objet de virulentes critiques de la part de ses contemporains et de ses successeurs, avant que la majeure partie de son œuvre ne tombe dans l'oubli. Après avoir retracé sa formation et sa carrière, nous interrogeons le regard que l'auteur porte sur Bagdad. Le rôle marginal qu'il assigne à la capitale abbasside, en lien avec la miḥna du milieu du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, suggère que cette période d'inquisition traumatisa les historiens issus des milieux savants et eut un impact profond sur l'historiographie islamique.*

*This article provides an overview of the life and work of a historian largely overlooked by contemporary historiography, Muhammad b. Khalaf al-Ḍabbī, known as Wakī<sup>c</sup> (d. 306/918). This Baghdadian scholar and qadi authored several works in various fields, only one of which has come down to us in a single manuscript: the Akhbār al-quḍāt, one of the earliest sources on the history of Islamic judgeship. Wakī<sup>c</sup> received fierce criticism from his fellow scholars and their successors, before most of his work fell into oblivion. After tracing his training and career, I examine the author's views about Bagdad. The marginal role he assigns to the Abbasid capital, in connection with the miḥna of the mid-third/ninth century, suggests that this period of inquisition traumatized historians who came from scholarly backgrounds, and had a profound impact on Islamic historiography.*

*Bienheureux celui qui trouvera une ville plus réjouissante que Bagdad !  
Fonce donc sans détour sur Bagdad depuis tes contrées lointaines.*

Aḥmad b. Abī Du<sup>3</sup>ād<sup>1</sup>

Dans ses travaux sur l'évolution du discours tenu par les premiers historiens arabomusulmans, Antoine Borrut identifie plusieurs strates de réécriture découlant de réinterprétations des événements du passé à travers des « filtres historiographiques ». Un tournant essentiel à ses yeux est celui de l'abandon de Samarra et du retour du califat

---

1. Wakī<sup>c</sup>, *Akhbār al-quḍāt*, éd. ʿAbd al-ʿAzīz Muṣṭafā al-Marāghī (Le Caire : Maṭbaʿat al-saʿāda, 1947–1950), 3 : 299. Le vers joue sur le nom de Samarra (*Surra man raʿā*) et suggère que Samarra ne peut prétendre dépasser Bagdad. Ce jeu de mot est intraduisible.

© 2024 Mathieu Tillier. This is an open access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives License, which allows users to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the original authors and source.

à Bagdad en 279/892. Les chroniqueurs postérieurs à cette date, notamment al-Ṭabarī (m. 310/923), revisitèrent l'histoire écrite par leurs prédécesseurs de manière à mettre en avant la fondation de Madīnat al-salām et le règne d'al-Manṣūr (r. 136–158/754–775) pour justifier ce déménagement de la capitale et légitimer le retour à Bagdad<sup>2</sup>. En d'autres termes, la centralité bagdadienne correspond en partie à un thème littéraire, doublé d'un agenda politique, né à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Si l'on ne peut nier l'importance de Bagdad dans l'œuvre d'al-Ṭabarī, on peut en revanche se demander si tous les auteurs lui attribuaient le même rôle. Borrut évoque bien sûr d'autres filtres historiographiques, comme celui qu'induisit la quatrième *fitna* (guerre civile entre al-Amīn et al-Ma'mūn), qui se termina par un régicide doublé d'un fratricide. L'événement jeta un doute irrémédiable sur la justice de la dynastie abbasside, au point qu'il fallut le repenser pour continuer à croire que le dessein de Dieu s'accomplissait à l'ère du califat<sup>3</sup>. L'étude de Borrut porte avant tout sur le genre des chronographies, centrées sur les souverains et leur politique, ce qui l'amène à passer plus vite sur d'autres traumatismes, comme la *miḥna* à travers laquelle trois califes successifs tentèrent d'imposer le dogme de la création du Coran<sup>4</sup>. Or, d'« autres regards » sont possibles, concède-t-il, notamment à travers le genre biographique<sup>5</sup>. La multiplicité des genres induit la diversité des regards, et par conséquent des filtres interprétatifs. Le retour à Bagdad n'avait pas forcément de signification pour les auteurs abbassides qui centrèrent leur discours sur les savants et s'interrogèrent sur leurs relations avec le pouvoir.

Plusieurs grands historiens des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, notamment Khalīfa b. Khayyāṭ (m. 240/854) et al-Ṭabarī, ont fait l'objet d'études détaillées par le passé<sup>6</sup> ; d'autres sont moins connus et restent dans l'ombre. Tel est le cas de Muḥammad b. Khalaf al-Ḍabbī, plus célèbre sous son *laqab* de « Wakīʿ » (m. 306/918)<sup>7</sup>, en dépit de l'intérêt majeur que

2. A. Borrut, *Entre mémoire et pouvoir. L'espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides* (v. 72–193/692–809) (Leyde-Boston : Brill, 2011), 97, 102.

3. Ibid., 86. Voir T. El Hibri, *Reinterpreting Islamic Historiography. Hārūn al-Rashīd and the Narrative of the 'Abbāsīd Caliphate* (Cambridge : Cambridge University Press, 1999), 60–61, 73–74, 94, 167, 173–74, 218.

4. A. Borrut, *Entre mémoire et pouvoir*, 87, 98.

5. Ibid., 126.

6. Sur Khalīfa b. Khayyāṭ, voir l'étude récente de T. Anderson, *Early Sunnī Historiography. A Study of the Tārīkh of Khalīfa b. Khayyāṭ* (Leyde : Brill, 2018) ; sur al-Ṭabarī, voir notamment F. Rosenthal, « The Life and Works of al-Ṭabarī », dans *The History of al-Ṭabarī. Volume I. General Introduction and From the Creation to the Flood* (New York : State University of New York Press, 1989), 5–134 ; C. Gilliot, *Exégèse, langue et théologie en Islam : l'exégèse coranique de Tabari (m. 311/923)* (Paris : Vrin, 1990).

7. Wakīʿ fait l'objet d'une courte notice dans l'*Encyclopédie de l'Islam* par A. K. Reinhart, « Wakīʿ », *EI<sup>2</sup>*, s.v. La date de sa mort est souvent mentionnée de manière erronée par les chercheurs contemporains : C. Pellat évoque celle de 330/941 (« Anwāʿ », *EI<sup>2</sup>*, 1 : 523), R. B. Serjeant celle de 393/1003 « The Caliph 'Umar's Letters to Abū Mūsā al-Ash'arī and Mu'āwiya », *Journal of Semitic Studies* 29 (1984), 70. L'erreur vient probablement d'une confusion entre Wakīʿ et le poète al-Ḥasan b. 'Alī b. Wakīʿ, effectivement mort cette année-là. Voir al-'Ulaymī, *al-Ta'rīkh al-mu'tabar fī inbā' man ghabar*, éd. Nūr al-Dīn Ṭālib (Damas-Beyrouth-Koweït : Dār al-nawādir, 2011), 2 : 395 ; Kh.-D. al-Ziriklī, *al-A'īlām. Qāmūs tarājīm li-ashhar al-rijāl wa-l-nisā' min al-'arab wa-l-musta'ribīn wa-l-mustashriqīn* (Beyrouth : Dār al-'ilm li-l-malāyīn, 1997), 2 : 201. Les sources biographiques admettent cependant de manière unanime qu'il mourut en 306/918, date qui coïncide par ailleurs avec ce que l'on connaît de sa carrière de cadī.

représente l'unique ouvrage qui nous est parvenu de lui, les *Akhbār al-quḍāt* (*Histoire des cadis*). L'ouvrage n'est ni une chronique politique, ni un dictionnaire biographique *stricto sensu*. Il s'apparente plutôt à une chronique de la judicature dans plusieurs villes successives, à travers l'histoire de ses représentants. Dès 1955, Dominique Sourdel attirait l'attention sur cette source, alors fraîchement publiée, susceptible de renouveler la connaissance de la judicature en Islam <sup>8</sup>, et sur laquelle je me suis beaucoup appuyé dans mes deux ouvrages sur le sujet.

La présente contribution propose tout d'abord de resituer Wakīʿ dans son siècle, en retraçant sa formation et les informations qui nous sont parvenues sur sa carrière. Ces éléments permettront d'appréhender le rapport que cet auteur entretenait avec la ville de Bagdad. En étudiant la place de cette dernière dans les *Akhbār al-quḍāt*, je proposerai qu'aux yeux de cet historien, l'événement majeur qui oriente tout son discours sur l'histoire n'est point le retour du califat à Bagdad en 279/892, mais la *miḥna* mise en place par al-Ma'mūn (r. 198–218/813–833) et poursuivie par ses successeurs.

## 1. Itinéraire d'un infortuné savant

### 1.1. Un *cadi* et politicien raté

Comparées à al-Ṭabarī, qui fait l'objet de longues biographies comportant force détails et anecdotes, la vie et l'œuvre d'Abū Bakr Muḥammad b. Khalaf b. Ḥayyān b. Ṣadaqa b. Ziyād al-Ḍabbī al-Baghdādī, dit « Wakīʿ » <sup>9</sup>, restent jusqu'à aujourd'hui très mal connues. La *nisba* « al-Baghdādī » qui est accolée à son nom l'identifie comme un Bagdadien ; il aurait de fait résidé sur la rive orientale de Bagdad, dans la rue appelée *darb Umm Ḥakīm* <sup>10</sup>. Sa généalogie et sa *nisba* tribale laissent supposer qu'il était de descendance arabe et appartenait à la tribu nizārite de Ḍabba, qui s'était principalement installée dans la région de Baṣra lors de la conquête de l'Irak <sup>11</sup>.

De sa carrière, on sait surtout qu'il servit l'administration judiciaire. Selon la plus ancienne notice qui lui est dédiée, celle du *Fihrist* d'Ibn al-Nadīm (m. c. 385/995), il commença comme secrétaire du *cadi* Abū 'Umar Muḥammad b. Yūsuf b. Ya'qūb (m. c. 320/932), sans doute dans le district bagdadien de Madīnat al-Manṣūr <sup>12</sup>, puis exerça lui-même comme *cadi* de « quelque

8. D. Sourdel, « Les cadis de Baṣra d'après Wakīʿ », *Arabica* 2 (1955), 111–14. Voir également Ṣ. A. al-'Alī, « *Maṣādir dirāsāt tārikh al-Kūfa fī al-qurūn al-islāmiyya al-ūlā* », *Majallat al-Majma' al-'ilmī al-'irāqī* 24 (1974), 145 ; N. Tsafir, *The History of an Islamic School of Law. The Early Spread of Hanafism* (Cambridge, MA : Harvard University Press, 2004), 18 ; G. Conrad, *Die Quḍāt Dimashq und der Madhhab al-Auzā'ī. Materialien zur syrischen Rechtsgeschichte* (Beyrouth : Frantz Steiner Verlag, 1994), 61–74 ; M. K. Masud, « The Award of *Matā'* in the Early Muslim Courts », dans *Dispensing Justice in Islam. Qadis and their Judgments*, éd. M. K. Masud, R. Peters et D. S. Powers, 349–81 (Leyde : Brill, 2006), 350–52.

9. Al-Khaṭīb, *Ta'rikh Madīnat al-salām*, éd. Bashshār 'Awwād Ma'rūf (Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 2001), 3 : 126.

10. Ibid., 3 : 127. Nous ne sommes pas parvenu à localiser cette rue plus précisément.

11. Voir W. Caskel, « Ḍabba », *IE²*, s.v. ; 'U. R. Kaḥḥāla, *Mu'jam qabā'il al-'arab* (Beyrouth : Mu'assasat al-risāla, 1997), 2 : 661–62.

12. Abū 'Umar fut *cadi* du district bagdadien de Madīnat al-Manṣūr de 284 à 292/897 à 904–905, d'al-Sharqiyya de 292 à 296/904–905 à 908–909, puis également de la rive orientale (*al-jānib al-sharqī*) de 301 à 310/913–914 à

région » (*baʿḍ al-nawāḥī*)<sup>13</sup>. Al-Tanūkhī (m. 384/994) préserve le souvenir d'un épisode auquel Wakīʿ fut mêlé alors qu'il occupait encore des fonctions judiciaires subalternes, sous al-Muʿtaḍid (r. 279–289/892–902). Le calife, qui faisait reconstruire à Bagdad le palais Ḥasanī, vers 280/893, pour aménager le nouveau complexe du Dār al-Khilāfa<sup>14</sup>, fit main-basse sur des fondations pieuses (*waqf-s*) afin d'en financer les travaux. Wakīʿ était alors chargé de la gestion de ces *waqf-s* et se vit empêché d'en collecter les revenus attendus pour les redistribuer aux ayants droit. Le cadī sous l'autorité duquel il travaillait s'éleva contre un tel détournement de fonds et envoya Wakīʿ s'en plaindre devant al-Muʿtaḍid. La manœuvre, osée, aboutit : le calife pesa la somme que Wakīʿ lui réclamait et ce dernier put ainsi la rendre aux bénéficiaires des fondations pieuses<sup>15</sup>.

Al-Khaṭīb al-Baghdādī (m. 463/1071) précise que Wakīʿ fut par ailleurs cadī de l'ensemble des Kuwar al-Ahwāz, c'est-à-dire de la province du Khuzistan<sup>16</sup>. Toutefois, un autre auteur avance qu'il ne fut que substitut (*nāʾib*) du cadī d'al-Ahwāz, ʿAbdān al-Jawālīqī (ʿAbd Allāh b. Aḥmad b. Mūsā, m. 306/918)<sup>17</sup>. À la fin de sa vie, il aurait cumulé ce large district avec celui de la circonscription bagdadienne de Madīnat al-Manṣūr<sup>18</sup>, mais l'information est douteuse, car il n'apparaît pas dans les listes de cadis de cette juridiction que nous avons pu reconstituer. S'il exerça bien à cette époque sur le district de Madīnat al-Manṣūr, ce fut plus vraisemblablement en tant que vicaire du cadī Abū Jaʿfar Aḥmad b. Ishāq b. al-Buhlūl (en poste sur ce district de 296 à 316/908 à 928)<sup>19</sup>. Il mourut le dimanche 24 *rabīʿ* I 306 (4 septembre 918)<sup>20</sup> ou en *rabīʿ* II de la même année (4 octobre 918)<sup>21</sup>. Selon Ibn al-Jawzī, ses fonctions judiciaires sur les deux districts furent alors confiées à Abū Jaʿfar Aḥmad b. Ishāq

---

922 environ, avant de terminer sa carrière comme grand cadī de 317 à 318 ou 320/929–930 à 931–932. M. Tillier, *Les cadis d'Iraq et l'État abbasside (132/750–334/945)* (Damas : Presses de l'Ifpo, 2009), 713, 717, 723, 726, 729, 730.

13. Ibn al-Nadīm, *al-Fihrist li-l-Nadīm*, éd. Ayman Fuʿād Sayyid (Londres : Muʿassasat al-Furqān li-l-turāth al-islāmī, 2009), 1 : 352–53

14. Sur ce palais, qui avait appartenu à Būrān, la veuve d'al-Maʿmūn, après le retour à Bagdad, voir G. Le Strange, *Baghdad during the Abbasid Caliphate* (Oxford : Clarendon Press, 1900), 248–50 ; A. A. Duri, « Baghdād », *IE²*, s.v.

15. Al-Tanūkhī, *Nishwār al-muḥāḍara wa-akhbār al-mudhākara*, éd. ʿAbbūd al-Shālījī (s.l. : s.n., 1971–1973), 8 : 20–22.

16. Al-Khaṭīb, *Taʾrīkh Madīnat al-salām*, 3 : 128. Voir également al-Dhahabī, *Siyar aʿlām al-nubalāʾ*, éd. Shuʿayb al-Arnaʿūṭ (Beyrouth : Muʿassasat al-risāla, 1985), 14 : 237. Voir la liste des cadis d'al-Ahwāz dans N. Tsafirir, *The History of an Islamic School of Law*, 63.

17. Al-ʿUlaymī, *al-Taʾrīkh al-muʿtabar*, 2 : 395 ; Ibn Khallikān, *Wafayāt al-aʿyān*, éd. Iḥsān ʿAbbās (Beyrouth : Dār Ṣādir, 1994), 2 : 106. Sur ʿAbdān al-Jawālīqī, voir al-Khaṭīb, *Taʾrīkh Madīnat al-salām*, 9 : 378.

18. Ibn al-Jawzī, *al-Muntaẓam*, 8 : 11.

19. Voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 713.

20. Al-Khaṭīb, *Taʾrīkh Madīnat al-salām*, 3 : 128 ; al-ʿUlaymī, *al-Taʾrīkh al-muʿtabar*, 2 : 395.

21. Ibn al-Jawzī, *al-Muntaẓam fi tawārīkh al-mulūk wa-l-umam*, éd. Suhayl Zakkār (Beyrouth : Dār al-fikr, 1995), 8 : 11. On notera que la première date tombe un vendredi, la seconde un dimanche. Si le jour de la semaine est significatif, il faut privilégier la seconde date. Al-ʿUlaymī évoque encore le 6 *rabīʿ* I 306 (17 août 918), mais il s'agit sans doute d'une confusion avec « six jours avant la fin de... ». Al-ʿUlaymī, *al-Taʾrīkh al-muʿtabar*, 2 : 395.

b. al-Buhlūl<sup>22</sup>, mais l'information est à nouveau douteuse dans la mesure où ce dernier exerçait déjà celle de Madīnat al-Manṣūr depuis 296/908.

Les sources ne permettent donc pas d'appréhender le déroulé précis de la carrière judiciaire de Wakī<sup>c</sup>, en particulier à son acmé. S'il assumait le bon rôle dans l'affaire des *waqf*-s détournés, son image est aussi ternie par son engagement dans la vie politique bagdadienne. Il appartenait en effet au cercle d'Ibn al-Mu'tazz (m. 296/908), le « calife d'un jour » qui fomenta un coup d'État contre al-Muqtadir (r. 295–320/908–932), en 296/908, sans toutefois parvenir à s'emparer du pouvoir. À Ibn al-Mu'tazz qui s'exclamait, en plein putsch, que « la vérité prévaudrait », Wakī<sup>c</sup> répliqua par des vers flatteurs, empruntés à un panégyrique d'Abū al-ʿAtāhiyya destiné au calife al-Mahdī (r. 158–169/775–785), dans lesquels il soulignait la parfaite adaptation d'Ibn al-Mu'tazz à la fonction califale<sup>23</sup>. Wakī<sup>c</sup> fut arrêté avec l'ensemble des conjurés. Le préfet de police chargé de la répression, Mu'nīs al-Muẓaffar (m. 321/933), fit exécuter tous ceux qui avaient prêté allégeance à Ibn al-Mu'tazz. Wakī<sup>c</sup> fit partie des rares à s'en sortir vivants, avec ʿAlī b. ʿĪsā et Ibn ʿAbdūn. Le vizir Abū al-Ḥasan b. al-Furāt (m. 312/924) se porta en effet garant pour lui et parvint à le faire libérer<sup>24</sup>. Il est vraisemblable qu'à la suite de cette mésaventure, Wakī<sup>c</sup> cessa ses activités politiques pour se recentrer sur sa carrière judiciaire et son œuvre littéraire.

## 1.2. Un savant oublié

Ibn al-Nadīm présente Wakī<sup>c</sup> comme un expert dans diverses disciplines (*muftann*) touchant à tous les domaines des *ādāb*<sup>25</sup>. Al-Khaṭīb met en avant ses qualités d'homme travailleur (*ʿāmil*) et vertueux (*fāḍil*), versé dans les biographies (*siyar*), les batailles antéislamiques (*ayyām al-nās*) et l'histoire (*akhbār*) de cette période<sup>26</sup>. Al-Dhahabī (m. 748/1348) monte d'un degré dans l'éloge en décrivant Wakī<sup>c</sup> sous les traits d'un « imam », d'un traditionniste (*muḥaddith*) et d'un historien (*akhbārī*), « auteur d'œuvres instructives » (*ṣāhib al-taʿālīf al-mufīda*)<sup>27</sup>. Ibn Ḥajar al-ʿAsqalānī (m. 852/1449) l'évoque comme un « grand érudit » (*ʿallāma*) et un historien (*akhbārī*)<sup>28</sup>. Al-Khaṭīb offre une liste sélective de ses maîtres, que nous reclassons ici par ordre alphabétique :

1. Al-ʿAbbās b. Abī Ṭālib Jaʿfar b. ʿAbd Allāh b. al-Zabarqān al-Baghdādī (m. 258/872), traditionniste bagdadien. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 99.

22. Ibn al-Jawzī, *al-Muntaẓam*, 8 : 11.

23. Ibn al-ʿImrānī, *al-Inbāʾ fī ṭarīkh al-khulafāʾ*, éd. Taqī Baynash (Mashhad : s.n., 1363 H.), 120.

24. Miskawayh, *Tajārib al-umam wa-taʿāqub al-himam*, éd. H. F. Amedroz et D. S. Margoliouth (Londres : Basil Blackwell, 1920–1921), 1 : 7–8 ; al-Hamadhānī, *Takmilat Taʾrīkh al-Ṭabarī*, dans *Dhuyūl Taʾrīkh al-Ṭabarī*, éd. Muḥammad Abū al-Faḍl Ibrāhīm, 11 : 187–489 (Le Caire : Dār al-maʿārif, s.d.), 196. Sur Ibn al-Furāt, voir D. Sourdel, « Ibn al-Furāt », *El<sup>2</sup>*, s.v. ; idem, *Le vizirat ʿabbāsīde de 749 à 936* (Damas : Institut français de Damas, 1959–1960), 2 : 387–94, 406–14, 424–34.

25. Ibn al-Nadīm, *al-Fihrist*, 1 : 352–53

26. Al-Khaṭīb, *Taʾrīkh Madīnat al-salām*, 3 : 127.

27. Al-Dhahabī, *Siyar aʿlām al-nubalāʾ*, 14 : 237.

28. Ibn Ḥajar, *Lisān al-Mīzān* (Beyrouth : Muʿassasat al-ʿalamī li-l-maṭbūʿāt, 1986), 7 : 120.

2. Aḥmad b. Ismāʿīl b. Muḥammad b. Nubayh, Abū Ḥudhāfa al-Sahmī al-Qurashī al-Madanī (m. 259/873), traditionniste d'origine médinoise et installé à Bagdad. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 20–21.

3. Al-ʿAlāʾ b. Sālim al-Ḥadhādhāʾ al-Dūrī (m. 258/871–872), traditionniste originaire du Ṭabaristān, installé à Bagdad. Voir al-Khaṭīb, *Taʾrīkh Madīnat al-salām*, 14 : 163–64 ; al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 123–24.

4. ʿAlī b. Ishkāb al-Ḥusayn b. Ibrāhīm b. al-Ḥurr b. Zaʿlān al-ʿĀmirī al-Baghdādī (m. 261/875), traditionniste bagdadien. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 370–71.

5. ʿAlī b. Muslim b. Saʿīd al-Ṭūsī, puis al-Baghdādī (m. 253/867), traditionniste installé à Bagdad. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 130.

6. ʿAlī b. Shuʿayb b. ʿAdī al-Baghdādī al-Simsār (m. 253/867), traditionniste originaire de Ṭūs et installé à Bagdad. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 127.

7. Al-Ḥasan b. ʿArafa b. Yazīd al-ʿAbdī al-Muʿaddīb (m. 257/871), traditionniste mort à Samarra. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 66–67.

8. Al-Ḥasan b. Muḥammad b. al-Ṣabbāḥ al-Zaʿfarānī (m. 260/874), célèbre traditionniste et juriste shāfiʿite bagdadien, d'origine araméenne (*nabaṭī*), qui habitait dans la rue (*darb*) al-Zaʿfarānī. Lorsqu'il était jeune étudiant, al-Shāfiʿī l'avait chargé de lire à haute voix lors de ses leçons (*yatawallā al-qirāʾa*). Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 70–71.

9. Muḥammad b. ʿAbd Allāh b. al-Mubārak al-Qurashī al-Mukharrimī (m. 254/868), traditionniste bagdadien habitant le quartier d'al-Mukharrim ; il fut cadī de Ḥulwān et de Dīnawar. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 178.

10. Muḥammad b. ʿAbd al-Raḥmān al-Baghdādī al-Ṣayrafī (m. 265/878), traditionniste bagdadien. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 413–414.

11. Muḥammad b. al-Walīd al-Busrī al-Baṣrī al-Qurashī (m. années 250/864), traditionniste baṣrien. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 203.

12. Muḥammad b. Ishkāb al-Ḥusayn b. Ibrāhīm b. al-Ḥurr b. Zaʿlān al-ʿĀmirī al-Baghdādī (m. 261/874), frère de ʿAlī b. Ishkāb, traditionniste bagdadien. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 396.

13. Muḥammad b. ʿUthmān b. Karāma al-ʿIjlī al-Kūfī (m. 256/870), traditionniste d'origine kūfiote installé à Bagdad. Voir al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām*, 6 : 183.

14. Al-Zubayr b. Bakkār (m. 256/870), savant médinois qui séjourna à plusieurs reprises à Bagdad et à Samarra. Voir S. Leder, « al-Zubayr b. Bakkār », *El<sup>2</sup>*, s.v.

Pratiquement tous les maîtres de cette liste étaient de Bagdad ou s'y étaient installés pour y enseigner. Tous moururent entre 253 et 265/867 et 878. Bien que cette liste ne soit sans doute pas exhaustive, elle suggère que Wakīʿ étudia dans les années 240–250 de l'hégire, c'est-à-dire entre les années 850 et le début des années 870 — ce qui est compatible avec ses fonctions judiciaires subalternes à Bagdad vers 280/893 (voir *supra*). Wakīʿ put vraisemblablement entendre tous ces maîtres à Bagdad, et rien n'indique qu'il voyagea en quête de science comme beaucoup de ses contemporains.

Poète, Wakī' exprima sa passion pour l'écriture dans les vers suivants (*ṭawīl*) :

Si un matin, les insatiables chercheurs de science  
désirent la coucher pour l'éternité dans des livres  
Me voici, prêt à retrousser mes manches et à m'atteler à la tâche !  
Mon encrier est mon oreille, et mon cahier, mon cœur <sup>29</sup>.

Malgré son désir d'éternité, seule une petite fraction de sa production écrite nous est parvenue. Voici la liste de ses œuvres telle que la présente Ibn al-Nadīm <sup>30</sup> :

- *Akhbār al-quḍāt wa-tārīkhuhum wa-aḥwālūhum*, l'ouvrage qui nous est parvenu sur les cadis (voir *infra*).

- *Kitāb al-sharīf*, qui aurait été l'équivalent d'*al-Ma'ārif* d'Ibn Qutayba (m. 276/889). Cet ouvrage est cité par al-Mas'ūdī (m. 345/956) comme un « livre de *ta'rīkh* et autres *akhbār* <sup>31</sup> ».

- *Kitāb al-anwā'*, « Livre des faveurs » ou « Livre des étoiles », à propos duquel on ne sait rien.

- *Kitāb al-ghurar*, « Livre des lueurs » ou « Livre des commencements », dont on sait juste qu'il comprenait des *akhbār*.

- *Kitāb al-musāfir*, le « Livre du voyageur », dont on ignore tout.

- *Kitāb al-ṭarīq*, aussi connu sous le nom *al-Nawāḥī*, qui contenait des récits sur les pays (*buldān*), les routes (*masālik al-ṭarīq*) ; l'ouvrage, qui s'apparentait à une littérature géographique bien connue par ailleurs, serait demeuré inachevé.

- *Kitāb al-ṣarf wa-l-naqd wa-l-sikka*, « Livre du change, des espèces et de la frappe monétaire », était vraisemblablement consacré à des questions monétaires et économiques.

- *Kitāb al-baḥth*, « Livre de la recherche », dont le contenu est inconnu.

Cette liste montre qu'à la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, l'œuvre écrite de Wakī' était encore préservée en Irak. Al-Khaṭīb ajoute d'autres ouvrages à cette liste <sup>32</sup> :

- *Kitāb 'add āy al-Qur'ān wa-l-ikhtilāf fīhi*, « Livre du dénombrement des versets coraniques, et des divergences à ce sujet », qui constituerait ainsi un des plus anciens traités sur la question du nombre de versets dans le Coran et, par conséquent, sur les césures entre versets <sup>33</sup>. Al-Khaṭīb cite Ibn Mujāhid (m. 324/936), selon lequel l'ouvrage de Wakī' était exhaustif.

- *al-Ramī wa-l-niḍāl*, « Du tir et des compétitions », un traité d'archerie si l'on en juge par le titre.

- *al-Makāyil wa-l-mawāzīn*, « Des mesures et des poids », un traité sur les poids et mesures.

29. Al-Khaṭīb, *Ta'rīkh Madīnat al-salām*, 3 : 128 ; Ibn al-Jawzī, *al-Muntaẓam*, 8 : 15 ; al-Ṣafadī, *al-Wāfi bi-l-wafayāt*, éd. Aḥmad al-Arna'ūṭ et Turkī Muṣṭafā (Beyrouth : Dār ihyā' al-turāth al-'arabī, 2000), 3 : 37.

30. Ibn al-Nadīm, *al-Fihrist*, 1 : 353.

31. Al-Mas'ūdī, *Murūj al-dhahab wa-ma'ādin al-jawhar*, éd. Charles Pellat (Beyrouth : Manshūrāt al-jāmi'a al-lubnāniyya, 1965), 1 : 15.

32. Al-Khaṭīb, *Ta'rīkh Madīnat al-salām*, 3 : 127.

33. Voir A. Spitaler, *Die Verszählung des Koran nach islamischer Überlieferung* (Munich : C. H. Beck), 1935.

La liste de ses œuvres permet donc de voir en Wakī<sup>c</sup> un polygraphe qui s'intéressa plus spécifiquement aux sujets suivants :

1. Les institutions et leur histoire : les juges et l'administration judiciaire, la monnaie, les poids et mesures. Il est possible que certains de ces traités aient inclus des aspects techniques (sur la production monétaire par exemple).
2. La géographie, dans le genre des « livres des pays » et des itinéraires.
3. Les sciences religieuses, en particulier le Coran.
4. Un *adab* destiné à offrir des « humanités » générales, à la manière d'Ibn Qutayba, ou plus spécialisées, notamment dédiées à l'archerie.

Sa profession judiciaire laisse supposer que Wakī<sup>c</sup> était de surcroît expert dans le domaine du *fiqh* — bien qu'il n'ait apparemment pas composé sur le sujet — et qu'il bénéficiait d'une solide formation en sciences religieuses. Al-Dāraqūṭnī (m. 385/995) le considérait comme un fin connaisseur du Coran, du *fiqh* et de la grammaire<sup>34</sup>. Nous avons donc affaire à un savant au profil tout à fait classique pour la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, qui n'est pas sans rappeler celui d'Ibn Qutayba — qui fut lui aussi *cadi* — ou d'al-Ṭabarī. Son influence sur l'historiographie du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle semble avoir été importante. Il eut notamment pour élève Abū al-Faraj al-Iṣfahānī (m. 356/967)<sup>35</sup>, qui ne le cite pas moins de 145 fois dans son *Kitāb al-aghānī*<sup>36</sup>.

Malgré les qualités que ses biographes reconnaissent à Wakī<sup>c</sup>, plusieurs savants constatèrent dès une époque ancienne qu'un nombre très réduit (*nazr*) de hadiths étaient transmis d'après lui. La cause en serait, dit-on, sa célèbre absence de rigueur (*layn*)<sup>37</sup>. Ibn Ḥajar, qui constate que les gens se sont abstenus (*tawaqqafa 'anhu*) de transmettre d'après lui pour cette même raison, ajoute toutefois que Wakī<sup>c</sup> n'en était pas moins « sincère (*ṣadūq*) si Dieu le veut »<sup>38</sup>. La transmission de ses autres « compositions » (*taṣānīf-s*) aurait également pâti de cette triste réputation<sup>39</sup>. L'œuvre de Wakī<sup>c</sup> aurait ainsi commencé à disparaître prématurément faute d'être recopiée, ce qui expliquerait que seuls ses *Akhbār al-quḍāt* nous soient parvenus, et encore dans un manuscrit *unicum*.

### 1.3. Un mauvais fils

L'image que les sources offrent de Wakī<sup>c</sup> est empreinte de paradoxes. Il apparaît comme un bon *cadi* mais un mauvais politicien ; comme un grand savant mais un piètre transmetteur. D'où vient, en particulier, sa réputation d'avoir manqué de rigueur ? Pourquoi cela affecta-t-il à ce point la transmission d'œuvres dont aucune n'était, semble-t-il, centrée sur le hadith prophétique ? La réponse est suggérée par un récit où al-Tanūkhī le dépeint

34. Al-Dhahabī, *Siyar a'ġām al-nubalā'*, 14 : 237.

35. Ibid., 14 : 237.

36. Recherche effectuée sur la version électronique de l'œuvre dans la base de données al-Maktaba al-shāmila, en recherchant systématiquement les occurrences de « Muḥammad b. Khalaf ». Cf. M. Fleischhammer, *Die Quellen des Kitāb al-Aghānī* (Wiesbaden : Harrassowitz, 2004), 59–60.

37. Al-Khaṭīb, *Ta'rīkh Madīnat al-salām*, 3 : 128 ; al-Dhahabī, *Siyar a'ġām al-nubalā'*, 14 : 237.

38. Ibn Ḥajar, *Lisān al-Mīzān*, 7 : 120.

39. Al-Khaṭīb, *Ta'rīkh Madīnat al-salām*, 3 : 128 ; al-Dhahabī, *Siyar a'ġām al-nubalā'*, 14 : 237.

sous les traits d'un mauvais fils qui aurait à jamais perdu sa réputation pour avoir maltraité son père.

Pour comprendre l'origine de l'affaire, transportons-nous à la cour abbasside, dans le cénacle du vizir Abū al-Ḥasan b. al-Furāt. Wakīʿ, dont nous avons vu qu'il bénéficiait de la protection de ce vizir, se disputa un jour devant lui avec Abū al-Qāsim al-Juhanī<sup>40</sup>, d'après lequel al-Tanūkhī relate l'épisode. Il en résulta une forte inimitié entre les deux hommes. Alors qu'il cherchait le moyen de nuire à Wakīʿ, al-Juhanī apprit que son père, Khalaf, était un pauvre artisan de vile condition sociale (*sāqit*), et qu'il vivait de la manufacture de coffres ou de boîtes (*ṣanādīq*) à Bāb al-Ṭāq. Il s'empressa de vérifier l'information et aperçut le vieillard en train de façonner ses boîtes à la main. Poursuivant son enquête, il découvrit que Khalaf était d'une ignorance crasse.

Al-Juhanī écrivit alors à une série d'éminents témoins (*wujūh al-shuhūd*) des deux rives de Bagdad, dont des chérifs appartenant aux familles abbasside et alide, de grands marchands, des secrétaires et des habitants du quartier. Il leur donna rendez-vous dans une large mosquée de Bāb al-Ṭāq et, devant une foule nombreuse, fit amener Khalaf. Le vieillard arriva tel qu'on était allé le chercher à son atelier, avec ses outils et ses mains sales. Al-Juhanī l'interrogea alors devant les témoins. Il lui fit décliner son identité et confirmer ses liens de parenté avec le cadī Wakīʿ, puis demanda confirmation de ses dires aux cheikhs du quartier. Il s'enquit ensuite auprès du vieillard des raisons de sa pauvreté en dépit de la fortune de son fils. Khalaf expliqua que Wakīʿ l'avait abandonné et l'accabla de ses malédictions. Poursuivant son interrogatoire, al-Juhanī amena le vieillard à admettre qu'il connaissait à peine assez de Coran pour effectuer la prière canonique, qu'il ignorait tout des lectures coraniques, n'avait jamais recueilli le hadith ni transmis de récits (*akhbār*), de traditions (*āthār*), d'*ādāb* ou de poésie ; qu'il ne connaissait ni la grammaire, ni la métrique, ni la logique, bref, qu'il était un inculte complet. Al-Juhanī fit rédiger un procès-verbal (*maḥḍar*) de l'interrogatoire et fit apposer les souscriptions (*khuṭūt*) des témoins au bas du document, afin, déclara-t-il, que Wakīʿ ne puisse jamais prétendre transmettre quelque récit que ce soit d'après son père, en plaçant des paroles mensongères sous l'autorité de son défunt géniteur. Il fallait, dit-il, se souvenir que Wakīʿ était un homme dépravé, qui avait abandonné son père et se voyait en conséquence déshonoré.

Al-Juhanī apporta ensuite le procès-verbal à l'audience du vizir, le gardant dans sa manche pour le présenter au moment opportun. Là, il entama une conversation avec Wakīʿ comme si de rien n'était, jusqu'au moment où ce dernier lui adressa des paroles provocantes. Al-Juhanī s'écria alors : « Vas-tu te taire, fils de l'ignare fabricant de boîtes ? », laissant Wakīʿ comme foudroyé sur place. Al-Juhanī sortit alors le procès-verbal, le tendit au vizir, puis réclama que le père Khalaf soit convoqué pour que le vizir constate de lui-même son état de décrépitude. Le vizir eut beau répondre par un éclat de rire, Wakīʿ ne tomba pas moins dans son estime, une chute qu'al-Juhanī compara à une « apocalypse » (*qiyāma*)<sup>41</sup>.

40. Abū al-Qāsim al-Juhanī exerça comme prévôt des marchés (*muḥtasib*) à Baṣra et fut notamment le commensal du vizir al-Muhallabī (m. 352/963). C'est sans doute au cénacle de ce dernier qu'il croisa la route du père d'al-Tanūkhī. Al-Dhahabī, *Taʾrīkh al-islām wa-wafayāt al-mashāhīr wa-l-aʿlām*, éd. Bashshār ʿAwwād Maʿrūf, (Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 2003), 8 : 101.

41. Al-Tanūkhī, *Nishwār al-muḥāḍara*, 2 : 105-7.

## 2. Bagdad dans les *Akhbār al-quḍāt*

Si l'on en croit le récit rapporté par al-Tanūkhī, Muḥammad b. Khalaf Wakīʿ était donc le fils d'un pauvre artisan illettré, et issu d'une famille arabe mais désargentée ; il dut connaître une forte ascension sociale grâce à sa capacité à apprendre<sup>42</sup>. Selon toute vraisemblance, il poursuivit un cursus classique à la fin du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> et au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, allant de maître en maître et s'initiant, notamment, à la science du hadith, au droit et aux humanités tout en demeurant à Bagdad. Afin de gagner sa vie, il s'engagea dans une carrière judiciaire et gravit peu à peu les échelons de la judicature jusqu'à devenir substitut de cadī, voire cadī en titre. Ses mauvais choix politiques l'empêchèrent sans doute de briguer les postes les plus prestigieux, c'est-à-dire une juridiction de la capitale à part entière, à une époque où la hiérarchie des fonctions judiciaires plaçait Bagdad au centre du système<sup>43</sup>. Même s'il fut cadī d'al-Ahwāz — c'est-à-dire une juridiction provinciale de prestige moyen — ses attaches demeureraient avant tout bagdadiennes.

La maigre place qu'occupe Bagdad dans ses *Akhbār al-quḍāt* — ouvrage dans lequel il retrace l'histoire de la judicature islamique à travers les biographies de ses représentants — en est d'autant plus surprenante. L'ouvrage nous est parvenu à travers un manuscrit *unicum* aujourd'hui perdu et très mal décrit. L'éditeur al-Marāghī se contente d'évoquer un manuscrit conservé à Istanbul, dont l'université égyptienne possédait une reproduction photographique (numérotée 22972). Le manuscrit original comportait 406 pages et était divisé en quatre parties. La première page comportait, toujours selon l'éditeur, « des expressions d'une écriture illisible », suivies de la mention : « Je l'ai lu (*tālaʿtuhu*) et j'en ai sélectionné des passages (*ikhtartu minhu*). Le pauvre en Dieu le Très-Haut, al-Ḥusayn b. Rāshid Luṭf Allāh, à Bagdad, en l'an 836<sup>44</sup>. » S'il s'agit bien d'une marque de lecture, comme nous le supposons, ce manuscrit *unicum* aurait donc été copié à Bagdad avant 836/1432, mais il n'est pas possible d'en savoir davantage.

### 2.1. Bagdad marginalisée

Les *Akhbār al-quḍāt* sont structurés de manière géo-chronologique. Après un préambule dans lequel Wakīʿ livre des réflexions générales sur la judicature, ses règles et ses dangers — réflexions appuyées sur des hadiths — ainsi qu'une série de *khavar*-s sur les tout débuts de l'institution judiciaire en Islam à l'époque du Prophète et des quatre premiers souverains médinois, il s'intéresse à une série de métropoles dont il retrace tour à tour la succession des cadis jusqu'à son époque, en s'attardant sur leurs carrières et leurs décisions à la manière d'un dictionnaire biographique. Pour ne mentionner que les principales villes dont il traite, il déroule la liste des cadis de Médine jusqu'à l'an 301/913 révolu<sup>45</sup>, de ceux de Baṣra et

42. Un tel type d'ascension par le savoir est notamment mis en exergue à propos d'Abū Yūsuf (m. 182/798), grand cadī un siècle plus tôt. Al-Saymarī, *Akhbār Abī Ḥanīfa wa-aṣḥābihi* (Beyrouth : ʿĀlam al-kutub, 1985), 99 ; Ibn Khallikān, *Wafayāt al-aʿyān*, 6 : 380. Voir G. Makdisi, *The Rise of Colleges. Institution of Learning in Islam and the West* (Édimbourg : Edinburgh University Press, 1981), 180.

43. Voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 340–54.

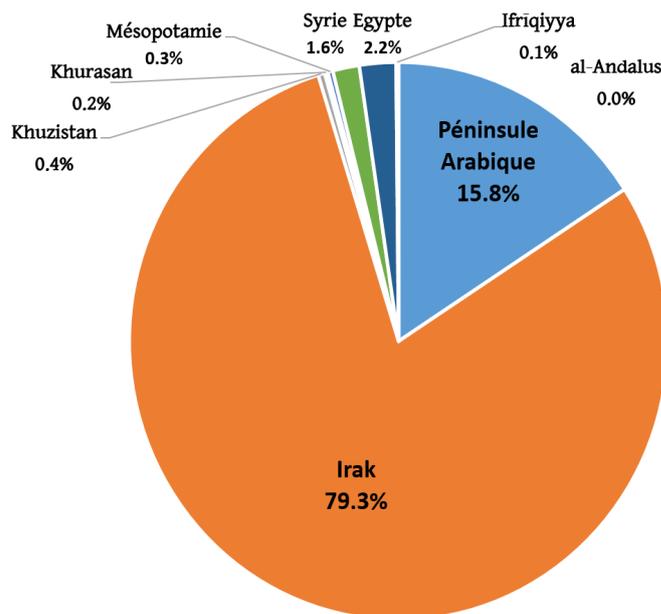
44. Al-Marāghī, introduction à Wakīʿ, *Akhbār al-quḍāt*, 1 : 1 + 1 (page non numérotée).

45. Wakīʿ, *Akhbār al-quḍāt*, 1 : 261

de Kūfa jusqu'aux environs de 300/912–913 <sup>46</sup>, et de ceux de Bagdad jusqu'aux années 283–301/896–913 <sup>47</sup>.

La manière dont Wakīʿ aborde la judicature se distingue très nettement de celle qu'adopte, par exemple, al-Kindī (m. 350/961) quelques décennies plus tard à propos de la judicature égyptienne. Wakīʿ se positionne en savant et traditionniste. Dès son introduction, il annonce s'intéresser de près à la transmission du hadith par les anciens cadis, ainsi qu'au *fiqh* élaboré par ces derniers et à leurs jugements <sup>48</sup>. De la sorte, Wakīʿ inscrit son ouvrage dans l'histoire du droit et de la pensée savante, à la différence d'al-Kindī qui, sans négliger les jugements et le droit, est beaucoup plus intéressé que Wakīʿ par l'organisation administrative de l'institution <sup>49</sup>. La chronologie évoquée ci-dessus suggère que l'auteur acheva son ouvrage en 301/913 ou peu après, et qu'il le rédigea au cours des mois ou des années précédentes, parallèlement à l'exercice de ses fonctions judiciaires. L'ouvrage relève donc d'une historiographie composée après le retour du califat à Bagdad, et est strictement contemporain du *Taʾrīkh* d'al-Ṭabarī, qui s'arrête pour sa part en 302/915 <sup>50</sup>.

Le tropisme de Wakīʿ est nettement irakien et, dans une moindre mesure, médinois (graph. 1).



Graph. 1. Représentation des provinces dans les Akhbār al-quḍāt (en proportion du nombre de pages)

46. Ibid., 2 : 183 ; 3 : 199.

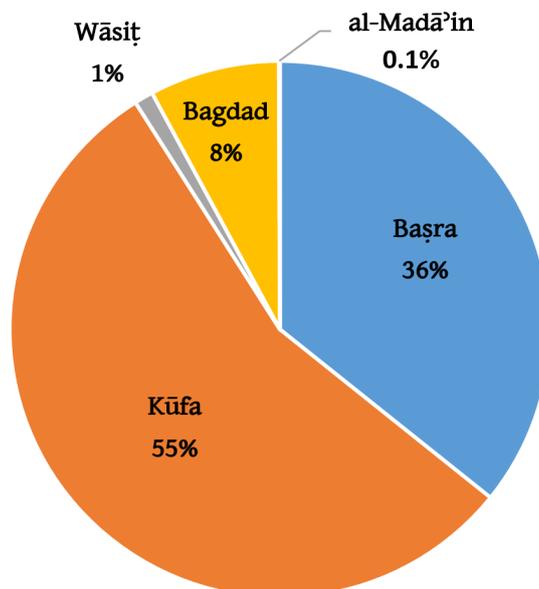
47. 283/896 pour al-Sharqiyya (Ibid., 3 : 303) ; 296/908–909 révolu pour Madīnat al-Manṣūr (Ibid., 285) ; 301/913 pour la rive orientale (Ibid., 282).

48. Ibid., 1 : 5.

49. Voir M. Tillier, *L'invention du cadi. La justice des musulmans, des juifs et des chrétiens aux premiers siècles de l'islam* (Paris : Publications de la Sorbonne, 2017), 155–56.

50. Voir Yāqūt, *Muʿjam al-udabāʾ. Irshād al-arīb ilā maʿrifat al-adīb*, éd. Iḥsān ʿAbbās (Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 1993), 6 : 2443–44 ; F. Rosenthal, « The Life and Works of al-Ṭabarī », 5–134, 133.

Au sein même de l'espace irakien, toutes les métropoles ne sont pas représentées dans les mêmes proportions. Sur 796 pages consacrées à l'Irak, 55 % reviennent à Kūfa, 36 % à Baṣra, et Wāsiṭ est pratiquement ignorée. Quant à Bagdad, elle ne représente que 8 % des pages consacrées à l'Irak, soit 6 % de l'ensemble de l'ouvrage.



Graph. 2. Représentation des métropoles irakiennes dans les Akhbār al-quḍāt (en proportion du nombre de pages)

La faible place de Bagdad pourrait en partie s'expliquer par son apparition tardive dans l'histoire de la judicature (à partir de 145/762), alors que Wakī<sup>c</sup> consacre une partie conséquente de son ouvrage à l'époque omeyyade et aux premiers développements de l'institution judiciaire. Cependant, même si l'on ne considère que la période abbasside, les villes de Kūfa et de Baṣra font l'objet d'un traitement beaucoup plus approfondi que Bagdad — *a fortiori* si l'on considère que Bagdad fut rapidement divisée en trois districts judiciaires<sup>51</sup> et que Wakī<sup>c</sup> traite aussi, dans les mêmes pages, de la judicature suprême — celle du grand *cadi* (*qāḍī al-quḍāt*).

## 2.2. Bagdad méprisée ? Le tournant de la miḥna

Bagdad fait l'objet d'un survol assez surprenant, à la fin de l'ouvrage de Wakī<sup>c</sup>, quand le lecteur est désormais habitué à de longs développements sur les grandes métropoles irakiennes<sup>52</sup>. L'auteur, qui procède toujours de manière chronologique, ne distingue pas dans un premier temps les divisions internes de Bagdad puisqu'il n'y avait, lors des années qui suivirent sa fondation, qu'un seul *cadi* dans la capitale – tout comme dans les autres

51. M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 289–92.

52. Wakī<sup>c</sup>, *Akhbār al-quḍāt*, 3 : 241–303.

métropoles. Ce n'est qu'à partir du calife al-Hādī (r. 169–170/785–786) et du mandat d'Abū Yūsuf sur la partie ouest de la capitale (*al-jānīb al-gharbī*), qu'il commence à évoquer la séparation des deux rives de Bagdad<sup>53</sup>. Wakīʿ s'attarde sur la rive occidentale le temps de quelques pages, mais traverse très vite le fleuve pour évoquer la rive orientale (*al-jānīb al-sharqī*)<sup>54</sup>. Il continue de retracer l'histoire de ses cadis sans toujours signaler au lecteur qu'il se trouve encore du côté oriental. Après une vingtaine de pages, Wakīʿ revient à la rive ouest dans une section qu'il intitule *akhbār quḍāt al-jānīb al-gharbī min Madīnat al-salām* (« histoire des cadis de la rive occidentale de Madīnat al-salām »)<sup>55</sup>. La section s'ouvre sur Madīnat al-Manṣūr, c'est-à-dire le district de la « ville ronde », et revient sur les tout premiers cadis de Bagdad, à chacun desquels l'auteur consacre un court paragraphe<sup>56</sup>. Il passe ensuite au district d'al-Sharqiyya, sur la rive ouest du Tigre, pour lequel il procède de la même manière<sup>57</sup>. Il traite à nouveau de ce district dans un *addendum* comportant une liste des cadis d'al-Sharqiyya<sup>58</sup>. Wakīʿ termine enfin sur les grands cadis « de Samarra et de Bagdad », dont il offre un bref aperçu depuis Abū Yūsuf, avant de passer très vite à Aḥmad b. Abī Duʿād (m. 240/854), auquel il consacre de plus longs développements, évoquant par exemple ses relations avec le calife al-Maʿmūn (r. 198–218/813–833), le rôle du grand cadi dans le procès d'al-Afshīn (m. 226/841), puis le relais pris par son fils à la tête de la judicature suprême<sup>59</sup>. La section s'achève sur un bref résumé du parcours des derniers grands cadis que l'auteur a connus<sup>60</sup>. Deux autres *addenda* ajoutent plus loin une liste de grands cadis, puis une liste des cadis de Bagdad<sup>61</sup>. De manière générale, les biographies tendent à se raccourcir à partir du règne d'al-Muʿtaṣim (r. 218–227/833–842), tandis que les *isnād*-s disparaissent souvent au profit d'un simple *balaghanī* (« j'ai appris »).

Le caractère quelque peu fouillis des 62 pages consacrées à Bagdad, qui transportent le lecteur de manière intempestive d'une rive à l'autre tout en abusant des anachronies narratives, est en partie dû à la complexité du système judiciaire bagdadien. Mais telle n'est sans doute pas l'unique raison. Wakīʿ, nous l'avons dit, se pose dans son œuvre en savant traditionniste, ce qui ressort à propos de Bagdad dont la section dans son entier s'intitule *dhikr quḍāt Baghdād wa-akhbārihim wa-man rawā al-ḥadīth minhum* (« Des cadis de Bagdad, de leurs histoires, et de ceux d'entre eux qui rapportèrent le hadīth »). La concision du chapitre signifierait-elle, de manière implicite, que les cadis de Bagdad se distinguèrent peu par leurs activités de traditionnistes ?

53. Ibid., 254.

54. Ibid., 264.

55. Ibid., 282.

56. Ibid., 282–85.

57. Ibid., 285–94. Le district d'al-Sharqiyya correspond au quartier qui se développa à l'est et au sud-est de Madīnat al-Manṣūr. Voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 291.

58. Wakīʿ, *Akhbār al-quḍāt*, 3 : 323–24.

59. Sur Aḥmad b. Abī Duʿād, voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 448–54 ; sur al-Afshīn, voir W. Barthold et H. A. R. Gibb, « al-Afshīn », *EL*<sup>2</sup>, s.v.

60. Wakīʿ, *Akhbār al-quḍāt*, 3 : 294–303.

61. Ibid., 324, 326.

Le laconisme croissant de Wakī<sup>c</sup>, à mesure qu'il se rapproche de sa propre époque, comme la disparition des *isnād*-s, n'a rien d'original : il en va à peu près de même dans la chronique d'al-Ṭabarī<sup>62</sup>. D'une part, l'auteur se considère comme lui-même témoin de son époque — ce qui dispense d'*isnād*-s — et par ailleurs, il estime selon toute vraisemblance que cette dernière a moins à offrir en termes d'exemplarité que le temps des illustres prédécesseurs. Telles ne sont point cependant les seules raisons du peu de place que Wakī<sup>c</sup> consacre à Bagdad. Chose peu commune dans son œuvre, Wakī<sup>c</sup> finit par expliciter sa position vis-à-vis d'un des grands cadis les plus emblématiques du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, Aḥmad b. Abī Du'ād. Laissons-lui la parole :

Puis Aḥmad b. Abī Du'ād b. Jarīr al-Iyādī exerça la fonction de grand cadi pour al-Mu'taṣim, al-Wāthiq et pendant une partie du règne d'al-Mutawakkil. Il mettait les gens à l'épreuve au sujet du Coran, frappait et tuait à ce propos, et corrompait (*afsada*) les califes de l'époque en matière de doctrine (*madhhab*)<sup>63</sup>.

De fait, Wakī<sup>c</sup> s'étend plus sur ce grand cadi que sur aucun autre. Le portrait qu'il brosse de lui est tout aussi négatif que ses quelques mots d'introduction. Un *khbar* suggère qu'il trahit les Abbassides en cachant à Bagdad l'émir omeyyade d'al-Andalus<sup>64</sup>. Son fils Abū al-Walīd, qui le remplaça quand il se retrouva paralysé à la suite d'une attaque cérébrale, est dépeint sous le jour du pire des avars<sup>65</sup>. Aux yeux de Wakī<sup>c</sup>, Ibn Abī Du'ād apparaît comme le grand responsable de la *miḥna*, dont il tente d'exonérer les califes abbassides. C'est à cette « inquisition » qu'il fait bien entendu allusion lorsqu'il parle de mise à l'épreuve à propos du Coran, de coups et de meurtres, et de corruption doctrinale des califes. L'histoire de la *miḥna* est bien connue : quatre mois avant sa mort, le calife al-Ma'mūn ordonna d'interroger les savants et les témoins sur leur adhésion à un dogme théologique selon lequel le Coran était créé par Dieu ; les cadis devaient rejeter le témoignage de quiconque refusait d'y adhérer. Ce dogme, qui reposait sur une interprétation rationnelle et non sur les textes sacrés (Coran, hadīth), était rejeté en bloc par un grand nombre de savants, tout particulièrement les traditionalistes<sup>66</sup>, dont certains furent emprisonnés, voire torturés — le plus célèbre d'entre eux étant Aḥmad b. Ḥanbal (m. 241/855). Après la mort d'al-Ma'mūn, son frère al-Mu'taṣim, puis al-Wāthiq (r. 227–232/842–847), poursuivirent la *miḥna*, voire la renforcèrent, et il fallut attendre al-Mutawakkil (r. 232–247/847–861) pour qu'un calife décide d'y mettre fin<sup>67</sup>.

62. Cf. A. Borrut, *Entre mémoire et pouvoir*, 100–101.

63. Wakī<sup>c</sup>, *Akhbār al-quḍāt*, 3 : 294.

64. Ibid., 298.

65. Ibid., 302.

66. Alors que les simples « traditionnistes » sont des savants spécialisés dans la transmission du hadīth (*muḥaddithūn*), le terme « traditionaliste » désigne ici les « partisans du hadīth » (*aṣḥāb al-ḥadīth*), qui rejettent la spéculation rationnelle au profit d'une lecture littérale des textes sacrés, dans lesquels ils incluent la tradition prophétique. Voir Ch. Melchert, *The Formation of the Sunni Schools of Law, 9th–10th Centuries CE* (Leyde : Brill, 1997), 1–2.

67. Sur la *miḥna*, voir F. Jad'ān, *al-Miḥna. Baḥṭh fī jadaliyyat al-dīnī wa-l-siyāsī fī al-islām* (Amman : Dār

Ibn Abī Duʿād s'affirma de fait comme l'un des plus puissants hommes de l'État abbasside sous al-Muʿtaṣim et al-Wāthiq, allant jusqu'à occulter les vizirs de l'époque <sup>68</sup>. Il joua un rôle majeur dans la *miḥna* et apparaît aux côtés du calife, tel un grand inquisiteur, dès les premiers récits des interrogatoires subis par Ibn Ḥanbal <sup>69</sup>. Les califes al-Muʿtaṣim et al-Wāthiq n'en représentent pas moins des acteurs de premier plan dans les procès d'Ibn Ḥanbal et de l'autre grande figure de la *miḥna*, Aḥmad b. Naṣr al-Khuzāʿī (m. 231/846) <sup>70</sup>. Al-Wāthiq aurait même exécuté le second de sa propre main <sup>71</sup>. Ce sont ces califes qui, dans les récits qui nous sont parvenus, « décident de la culpabilité et de la sentence », et plus généralement « définissent le domaine de l'orthodoxie » <sup>72</sup>. Pourtant, obnubilé par Ibn Abī Duʿād, Wakīʿ accomplit même le tour de force de réhabiliter al-Wāthiq, autrement considéré par l'historiographie islamique comme le calife le plus acharné contre les traditionalistes et le plus aveugle à l'orthodoxie – au point qu'un lézard, dit-on, vint dévorer les yeux de sa dépouille mortuaire, symbole tant de son aveuglement que de sa condamnation à être privé de la vision divine <sup>73</sup>. Al-Wāthiq, raconte Wakīʿ, aurait changé d'avis sur Ibn Abī Duʿād au cours de son règne, aurait libéré les savants arrêtés pendant la *miḥna*, et fait exposer à la foule les partisans d'Ibn Abī Duʿād <sup>74</sup>. L'auteur est le seul, à notre connaissance, à faire ainsi anticiper par al-Wāthiq la politique plus tard mise en œuvre par al-Mutawakkil.

L'histoire des cadis de Bagdad culmine donc, chez Wakīʿ, avec l'anti-modèle absolu que représentait Ibn Abī Duʿād, qui pendant des années orienta en sous-main la politique religieuse des califes abbassides, les poussant dans l'hétérodoxie et reléguant dans l'ombre le vizir. Telle est la Bagdad que notre auteur dépeint : un enchevêtrement complexe de juridictions tenues par des cadis sans grande envergure, peu versés dans la science du hadith, finissant par « corrompre » le califat et par le plonger dans les ténèbres de l'hétérodoxie.

---

al-shurūq, 1989) ; J. A. Nawas, « A Reexamination of Three Current Explanations for al-Ma'mun's Introduction of the *Miḥna* », *International Journal of Middle East Studies* 26 (1994) : 615–29 ; idem, « The *Miḥna* of 218 A.H./833 A.D. Revisited: An Empirical Study », *Journal of the American Oriental Society* 116 (1996) : 698–708 ; J. P. Turner, *Inquisition in Early Islam. The Competition for Political and Religious Authority in the Abbasid Empire* (Londres : I.B. Tauris, 2013) ; C. Melchert, « Religious Policies of the Caliphs from al-Mutawakkil to al-Muqtadir, A.H. 232–295/A.D. 847–908 », *Islamic Law and Society* 3 (1996), 321–30.

68. Voir M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 453.

69. Voir par exemple Ḥanbal b. Ishāq, *Dhikr miḥnat al-imām Aḥmad b. Ḥanbal*, éd. Muḥammad Naghash (s.l. : s.n., 1983), 39, 43, 58 ; Ṣāliḥ b. Aḥmad b. Ḥanbal, *Sīrat al-imām Aḥmad b. Ḥanbal*, éd. Fuʿād ʿAbd al-Munʿim Aḥmad (Riyad : Dār al-salaf, 1995), 53, 59, 60.

70. Voir Kh.-D. al-Ziriklī, *al-Aʿyām*, 1 : 264.

71. Voir J. P. Turner, *Inquisition in Early Islam*, 86–117.

72. Ibid., 115.

73. Voir par exemple al-Kindī, *Akhbār quḍāt Miṣr*, dans *The Governors and Judges of Egypt*, éd. R. Guest, 299–476 (Leyde : Brill, 1912), 451 (trad. M. Tillier, dans al-Kindī, *Histoire des cadis égyptiens* [Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 2012], 226) ; al-Tanūkhī, *Nishwār al-muḥāḍara*, 2 : 73–74. Cf. T. El Hibri, *Reinterpreting Islamic Historiography*, 111, 124 ; idem, « The Image of the Caliph al-Wāthiq: A Riddle of Religious and Historical Significance », *Quaderni di Studi Arabi* 19 (2001) : 41–60, en part. 58.

74. Wakīʿ, *Akhbār al-quḍāt*, 3 : 300.

## Conclusion

Le modèle d'une rupture historiographique en lien avec le déménagement de la capitale abbasside en 279/892, mis en avant par Antoine Borrut, s'applique à un genre littéraire particulier, celui de la chronographie, notamment chez un historien comme al-Ṭabarī. D'autres genres, moins focalisés sur le califat, recourent à des paradigmes différents. Dans ses *Akhbār al-quḍāt*, composés comme la chronique d'al-Ṭabarī après le retour du pouvoir à Bagdad, Wakī<sup>c</sup> s'interroge moins sur la centralité bagdadienne — qui au fond n'est pour lui qu'un leurre — que sur l'articulation du dogme à la politique. La représentation qu'il offre de l'espace se distingue en conséquence de celle de son célèbre contemporain, en évacuant le tropisme bagdadien.

Le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle se caractérisa par l'éclosion d'une manière sunnite de penser, articulée autour de nouveaux fondements : le hadith prophétique d'un côté, qui l'emportait de plus en plus sur les anciennes traditions, et les courants juridiques qui se structuraient autour de grandes sommes et autres manuels de droit. Cette révolution épistémologique provoqua un changement de paradigme. Comme al-Ṭabarī, Wakī<sup>c</sup> appartenait à une élite savante férue de ces savoirs nouveaux, grâce auxquels elle pouvait revendiquer une autorité dogmatique et prétendre définir une forme d'orthodoxie. Le sobriquet de « Wakī<sup>c</sup> » fait peut-être allusion à sa propre formation de traditionniste, en évoquant le nom du plus célèbre de ses homonymes, Wakī<sup>c</sup> b. al-Jarrāḥ (m. c. 197/812) — qu'il s'agisse d'un sobriquet flatteur ou au contraire ironique <sup>75</sup>.

Aux yeux de Wakī<sup>c</sup>, l'histoire de la judicature est avant tout celle des cadis de Baṣra et de Kūfa, qui font figure de modèles dont doivent s'inspirer les cadis de son époque. Ses juges se caractérisent, notamment, par leur implication dans le développement des procédures, et dans la formation d'une justice islamique qui entend se détacher des pressions politiques pour se placer sous la seule autorité de Dieu <sup>76</sup>. Tous les cadis des anciens temps ne sont pas exempts de défauts, mais tous participent à la construction dynamique d'un appareil judiciaire fondé sur un système normatif légitime. L'exemplarité est baṣrienne et kūfiote. Elle n'est pas bagdadienne. Au contraire, du point de vue de l'histoire de la justice, Bagdad est secondaire, voire pire, un anti-modèle.

Le moment de rupture vers lequel Wakī<sup>c</sup> pointe le doigt n'est pas le retour à Bagdad, dont la place est réduite à la portion congrue dans l'histoire qu'il conte à ses lecteurs, mais la *miḥna* qui, par l'intermédiaire de la figure honnie d'Ibn Abī Duʿād, brisa le lien de confiance tacite que les musulmans entretenaient avec leurs cadis. La *miḥna* constitue, plus largement, le traumatisme sur la base duquel le milieu des savants traditionalistes parvint à s'unifier contre un ennemi commun — le califat tombé dans l'hétérodoxie. Cette crise fut si violente qu'elle nécessita, quelque temps plus tard, une relecture de l'histoire. Khalīfa b. Khayyāṭ (m. 240/854), l'auteur de la plus ancienne chronique arabe à nous être parvenue, était formé en sciences du hadith et pourrait avoir été proche du courant traditionaliste <sup>77</sup>.

75. Sur ce personnage, voir M. Tillier & N. Vanthieghem, « Une œuvre inconnue de Wakī<sup>c</sup> b. al-Ġarrāḥ et sa transmission en Égypte au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle », *Arabica* 65 (2018) : 674–700.

76. Cf. M. Tillier, « Judicial Authority and Qāḍīs' Autonomy under the Abbasids », *al-Masāq* 26 (2014), 127–30.

77. Sur le courant religieux de Khalīfa b. Khayyāṭ, voir T. Anderson, *Early Sunnī Historiography*, 80–89.

Il écrivit son œuvre en pleine *miḥna* et, pour peu qu'il ait pu prendre du recul par rapport à cette politique et entrevoir ses implications sur le long terme, ne pouvait l'évoquer sans se mettre en danger. C'est pourquoi la *miḥna* est absente de son œuvre telle qu'elle fut transmise à son époque<sup>78</sup>. En revanche, quelques décennies plus tard, al-Ṭabarī l'évoque avec force détails, au point que cette confrontation entre oulémas et pouvoir peut apparaître comme une clé d'interprétation de toute son œuvre historique : il tisse sa *Chronique* sur le canevas d'une confrontation perpétuelle entre « les prophètes et les rois<sup>79</sup> ». Pour Wakīʿ, Bagdad ne symbolisait rien moins que l'alliance délétère entre savants et juristes « vendus » et un pouvoir dont, à l'instar de ses pairs, il ne reconnaissait plus l'autorité religieuse. La figure de Wakīʿ n'en demeure pas moins ambiguë dans les récits qui nous sont parvenus sur son compte, puisqu'il n'aurait pas lui-même exemplifié le savant fuyant le pouvoir — à l'instar de son homonyme Wakīʿ b. al-Jarrāḥ, célèbre pour avoir refusé d'être *cadi*<sup>80</sup> — mais aurait au contraire apprécié la fréquentation des grands et participé, sans grand succès, à la vie politique.

Wakīʿ marginalisa donc Bagdad dans son œuvre ; Bagdad, de son côté, marginalisa Wakīʿ. On ignore bien sûr dans quel ordre ces deux exclusions en miroir se produisirent. Toujours est-il que le récit d'al-Tanūkhī illustre l'ironie du destin de notre auteur. Celui-ci déniait à Bagdad toute exemplarité judiciaire ; les plus hauts témoins de Bagdad attestèrent, de leur côté, son manque de fiabilité. Comment accorder sa confiance, en effet, à un mauvais fils, qui ne rendait pas à ses ascendants l'honneur qu'il leur devait ? Le sobriquet « Wakīʿ », dont nous avons vu tantôt qu'il évoquait peut-être le célèbre traditionniste Wakīʿ b. al-Jarrāḥ, signifie « fort », « solide » (quand appliqué à un sac), « attentif » (pour un esprit), mais aussi « vil, méprisable, méprisé<sup>81</sup> ». Comment les hommes du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle l'entendaient-ils ? L'historiette rapportée par al-Tanūkhī pourrait, certes, avoir été inventée par un *cadi* d'al-Ahwāz (al-Tanūkhī lui-même) désireux, pour une raison inconnue, de nuire à l'un de ses illustres prédécesseurs. Aussi ne peut-on exclure que la *damnatio memoriae* de Wakīʿ ne soit en réalité née à la fin du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, et n'ait point pour cause un événement qui serait advenu de son vivant, mais une calomnie brodée de toute pièce. Il n'en demeure pas moins que Bagdad rendit à Wakīʿ le mépris qu'il lui vouait, un mépris qui colora jusqu'au sobriquet par lequel l'auteur passa à la postérité.

78. Ibid., 278.

79. T. Khalidi, *Arabic Historical Thought in the Classical Period* (Cambridge : Cambridge University Press, 1994), 79.

80. M. Tillier, *Les cadis d'Iraq*, 656.

81. A. de B. Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français* (Paris : Maisonneuve, 1860), 2 : 1598.

## Bibliographie

### Sources

- al-Dhahabī. *Siyar a‘lām al-nubalā’*. Édité par Shu‘ayb al-Arna‘ūṭ. 25 vol. Beyrouth : Mu‘assasat al-risāla, 1985.
- – –. *Ta’rīkh al-islām wa-wafayāt al-mashāhīr wa-l-a‘lām*. Édité par Bashshār ‘Awwād Ma‘rūf. 17 vol. Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 2003.
- al-Hamadhānī. *Takmilat Ta’rīkh al-Ṭabarī*. Dans *Dhuyūl Ta’rīkh al-Ṭabarī*, édité par Muḥammad Abū al-Faḍl Ibrāhīm, 11 : 187–489. Le Caire : Dār al-ma‘ārif, s.d.
- Ḥanbal b. Ishāq. *Dhikr miḥnat al-imām Aḥmad b. Ḥanbal*. Édité par Muḥammad Naghash. S.l. : s.n., 1983.
- Ibn Ḥajar. *Lisān al-Mizān*. 7 vol. Beyrouth : Mu‘assasat al-a‘lamī li-l-maṭbū‘āt, 1986.
- Ibn al-‘Imrānī. *Al-Inbā’ fi ṭārīkh al-khulafā’*. Édité par Taqī Baynash. Mashhad : s.n., 1363 H.
- Ibn al-Jawzī. *Al-Muntazam fi tawārīkh al-mulūk wa-l-umam*. Édité par Suhayl Zakkār. 13 vols. Beyrouth : Dār al-fikr, 1995.
- Ibn Khallikān. *Wafayāt al-a‘yān*. Édité par Iḥsān ‘Abbās. 8 vol. Beyrouth : Dār Ṣādir, 1994.
- Ibn al-Nadīm. *Al-Fihrist li-l-Nadīm*. Édité par Ayman Fu‘ād Sayyid. 2 vol. Londres : Mu‘assasat al-Furqān li-l-turāth al-islāmī, 2009.
- al-Khaṭīb. *Ta’rīkh Madīnat al-salām*. Édité par Bashshār ‘Awwād Ma‘rūf. 17 vol. Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 2001.
- al-Kindī. *Akhbār quḍāt Miṣr*. Dans *The Governors and Judges of Egypt*. Édité par R. Guest, 299–476. Leyde : Brill, 1912 ; trad. M. Tillier, dans al-Kindī, *Histoire des cadis égyptiens*. Le Caire : Institut français d’archéologie orientale, 2012.
- al-Mas‘ūdī. *Murūj al-dhahab wa-ma‘ādin al-jawhar*. Édité par Charles Pellat. 5 vol. Beyrouth : Manshūrāt al-jāmi‘a al-lubnāniyya, 1965.
- Miskawayh. *Tajārib al-umam wa-ta‘āqub al-himam*. Édité par H.F. Amedroz et D.S. Margoliouth. 3 vol. Londres : Basil Blackwell, 1920–1921.
- al-Ṣafadī. *Al-Wāfi bi-l-wafayāt*. Édité par Aḥmad al-Arna‘ūṭ et Turkī Muṣṭafā. 29 vol. Beyrouth : Dār iḥyā’ al-turāth al-‘arabī, 2000.
- Ṣāliḥ b. Aḥmad b. Ḥanbal. *Sīrat al-imām Aḥmad b. Ḥanbal*. Édité par Fu‘ād ‘Abd al-Mun‘im Aḥmad. Riyad : Dār al-salaf, 1995.
- al-Saymarī. *Akhbār Abī Ḥanīfa wa-aṣḥābihi*. Beyrouth : ‘Ālam al-kutub, 1985.
- al-Tanūkhī. *Nishwār al-muḥāḍara wa-akhbār al-mudhākara*. Édité par ‘Abbūd al-Shālji. 8 vol. S.l. : s.n., 1971–1973.

- al-ʿUlaymī. *Al-Taʿrīkh al-muʿtabar fī inbāʾ man ghabar*. Édité par Nūr al-Dīn Ṭālib. 3 vol. Damas-Beyrouth-Koweit : Dār al-nawādir, 2011.
- Wakīʿ. *Akḥbār al-quḍāt*. Édité par ʿAbd al-ʿAzīz Muṣṭafā al-Marāghī. 3 vol. Le Caire : Maṭbaʿat al-saʿāda, 1947–1950.
- Yāqūt. *Muʿjam al-udabāʾ. Irshād al-arīb ilā maʿrifat al-adīb*. Édité par Iḥsān ʿAbbās. 7 vol. Beyrouth : Dār al-gharb al-islāmī, 1993.

### Références

- al-ʿAlī, Ṣ. A. « Maṣādir dirāsāt tārīkh al-Kūfa fī al-qurūn al-islāmiyya al-ūlā. » *Majallat al-Majmaʿ al-ʿilmī al-ʿirāqī* 24 (1974) : 137–71.
- Anderson, T. *Early Sunnī Historiography. A Study of the Tārīkh of Khalīfa b. Khayyāṭ*. Leyde : Brill, 2018.
- Barthold, W., et H. A. R. Gibb. « Al-Afshīn. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- Borrut, A. *Entre mémoire et pouvoir. L’espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides (v. 72–193/692–809)*. Leyde-Boston : Brill, 2011.
- Caskel, W. « Ḍabba. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- Conrad, G. *Die Quḍāt Dimashq und der Madhhab al-Auzāʿī. Materialien zur syrischen Rechtsgeschichte*. Beyrouth : Frantz Steiner Verlag, 1994.
- Duri, A. A. « Baghdād. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- El Hibri, T. « The Image of the Caliph al-Wāthiq: A Riddle of Religious and Historical Significance. » *Quaderni di Studi Arabi* 19 (2001) : 41–60.
- – -. *Reinterpreting Islamic Historiography. Hārūn al-Rashīd and the Narrative of the ʿAbbāsīd Caliphate*. Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- Fleischhammer, M. *Die Quellen des Kitāb al-Aghānī*. Wiesbaden : Harrassowitz, 2004.
- Gilliot, C. *Exégèse, langue et théologie en Islam : l’exégèse coranique de Tabari (m. 311/923)*. Paris : Vrin, 1990.
- Jadʿān, F. *Al-Miḥna. Baḥṭh fī jadaliyyat al-dīnī wa-l-siyāsī fī al-islām*. Amman : Dār al-shurūq, 1989.
- Kaḥḥāla, ʿU. R. *Muʿjam qabāʾil al-ʿarab*. 5 vol. Beyrouth : Muʿassasat al-risāla, 1997.
- Kazimirski, A. de B. *Dictionnaire arabe-français*. 2 vol. Paris : Maisonneuve, 1860.

- Khalidi, T. *Arabic Historical Thought in the Classical Period*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994.
- Leder, S. « al-Zubayr b. Bakkār. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- Le Strange, G. *Baghdad during the Abbasid Caliphate*. Oxford : Clarendon Press, 1900.
- Makdisi, G. *The Rise of Colleges. Institution of Learning in Islam and the West*. Édimbourg : Edinburgh University Press, 1981.
- Masud, M. K. « The Award of *Matāʿ* in the Early Muslim Courts. » Dans *Dispensing Justice in Islam. Qadis and their Judgments*, édité par M. K. Masud, R. Peters et D. S. Powers, 349–81. Leyde : Brill, 2006.
- Melchert, C. *The Formation of the Sunni Schools of Law, 9<sup>th</sup>–10<sup>th</sup> Centuries CE*. Leyde : Brill, 1997.
- – –. « Religious Policies of the Caliphs from al-Mutawakkil to al-Muqtadir, A.H. 232–295/A.D. 847–908. » *Islamic Law and Society* 3 (1996) : 316–42.
- Nawas, J. A. « The *Miḥna* of 218 A.H./833 A.D. Revisited: An Empirical Study. » *Journal of the American Oriental Society* 116 (1996) : 698–70.
- – –. « A Reexamination of Three Current Explanations for al-Maʿmun’s Introduction of the *Miḥna*. » *International Journal of Middle East Studies* 26 (1994) : 615–29.
- Pellat, C. « Anwāʾ. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, 1 : 523.
- Reinhart, A. K. « Wakīʿ. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- Rosenthal, F. « The Life and Works of al-Ṭabarī. » Dans *The History of al-Ṭabarī. Volume 1. General Introduction and From the Creation to the Flood*, 5–134. New York : State University of New York Press, 1989.
- Serjeant, R. B. « The Caliph ʿUmar’s Letters to Abū Mūsā al-Ashʿarī and Muʿāwiya. » *Journal of Semitic Studies* 29 (1984) : 65–79.
- Sourdél, D. « Les cadis de Baṣra d’après Wakīʿ. » *Arabica* 2 (1955) : 111–14.
- – –. « Ibn al-Furāt. » Dans *Encyclopédie de l’Islam*, 2<sup>e</sup> édition. Leyde : Brill, 1954–2004, version électronique, s.v.
- – –. *Le vizirat ʿabbāsīde de 749 à 936*. Damas : Institut français de Damas, 1959–1960.
- Spitaler, A. *Die Verszählung des Koran nach islamischer Überlieferung*. Munich : C. H. Beck, 1935.
- Tillier, M. *Les cadis d’Iraq et l’État abbasside (132/750–334/945)*. Damas : Presses de l’Ifpo, 2009.

- – –. *L'invention du cadi. La justice des musulmans, des juifs et des chrétiens aux premiers siècles de l'islam*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2017.
- – –. « Judicial Authority and Qāḍīs' Autonomy under the Abbasids. » *Al-Masāq* 26 (2014) : 119–31.
- Tillier, M., et N. Vanthieghem. « Une œuvre inconnue de Wakīʿ b. al-Ġarrāḥ et sa transmission en Égypte au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. » *Arabica* 65 (2018) : 674–700.
- Tsafir, N. *The History of an Islamic School of Law. The Early Spread of Hanafism*. Cambridge, MA : Harvard University Press, 2004.
- Turner, J. P. *Inquisition in Early Islam. The Competition for Political and Religious Authority in the Abbasid Empire*. Londres : I. B. Tauris, 2013.
- al-Ziriklī, Kh.-D. *Al-Aʿlām. Qāmūs tarājim li-ashhar al-rijāl wa-l-nisāʾ min al-ʿarab wa-l-mustaʿribīn wa-l-mustashriqīn*. Beyrouth : Dār al-ʿilm li-l-malāyīn, 1997.